

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-215 DU 5 MAI 1997

Chargeant Monsieur Emmanuel GOLOU
Ministre des Mines, de l'Energie et de
l'Hydraulique de Madame Marina d'ALMEIDA
MASSOUGBODJI Ministre de la Santé
de la Protection Sociale et de la Condition
Féminine pour compter du 05 MAI 1997.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

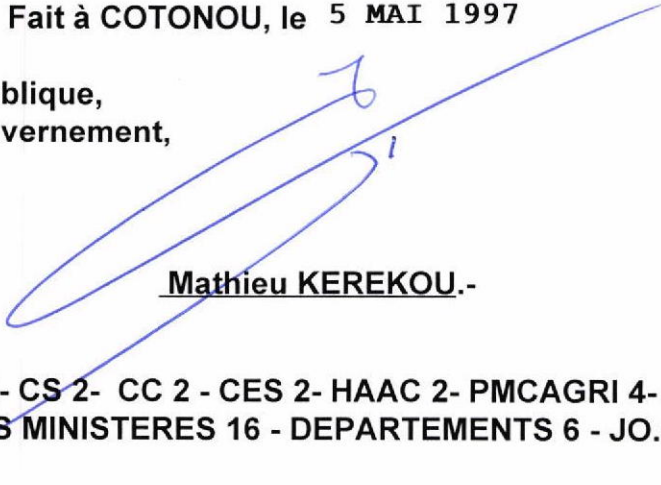
D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 05 au 19 Mai 1997, Monsieur Emmanuel GOLOU, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé, de la Protection Sociale et de la Condition Féminine pendant l'absence de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI.

Article 2 .- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 5 MAI 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS : PR 4- AN 4- CS 2- CC 2 - CES 2- HAAC 2- PMCAGRI 4- SGG 4-
MMEH - MSPSCF 6 AUTRES MINISTERES 16 - DEPARTEMENTS 6 - JO.1.-